REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DECRET Nº 2010-204 DU 31 MAI 2010

Chargeant Monsieur Joseph AHANHANZO, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle, de l'intérim de Madame Mamata BAKO DJAOUGA, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, pour compter du Mardi 25 mai au Mardi 01er juin 2010.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du II décembre I990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article I^{et}: Monsieur Joseph AHANHANZO, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle est chargée de l'intérim de Madame Mamata BAKO DJAOUGA, Ministre de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du Mardi 25 mai au Mardi 01^{et} juin 2010.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le, 31 mai 2010

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr BONI YAYI

AMPLIATIONS: PR 4- AN4- CS 2 – CC 2 – HC J 0I – CES 2 – HAAC 2 – MEE 4 – MRPM I – SGG 2 – Autres Ministères 28 – Départements 6 – JORB I